

GESTION DU PERSONNEL



Solidaires Finances, a exigé des explications sur le récent licenciement d'un employé de restauration au restaurant de Malakoff (INSEE) en lisant cet extrait du tract intersyndical (CGT, FO et SUD (Solidaires) de l'INSEE :

« L'incroyable histoire d'un licenciement sans motif réel et sérieux »

Qui ne finit pas ses bananes ...

Avant de rejoindre son poste, Monsieur C. prend l'habituel déjeuner que lui fournit l'AGRAF.

Mais ce mardi-là il commet l'irréparable, un acte odieux envers son employeur : il ne mange pas sa banane, préférant la conserver pour la fin de son service. Un de ses collègues ne mange pas non plus la sienne et, au lieu de la jeter, il la lui offre.

En fin de service, les «cow-boys» de la direction de l'AGRAF effectuent «opportunément» un contrôle : notre plongeur se trouve alors dans les vestiaires de l'établissement et, avant qu'il n'ait même pu peler la moindre de ses deux bananes, la direction les lui confisque...

Treize jours plus tard, le plongeur est convoqué pour un entretien préalable avant éventuelle sanction.

... se fait licencier sans autre forme de procès !

En allant à l'entretien, le plongeur incrédule s'interroge : on ne peut quand même pas se faire engueuler comme un gamin par «Môssieur» le directeur simplement pour n'avoir pas fini son dessert à temps ?

Et pourtant... Lors de cet entretien, la Direction lui fait la morale et lui assure que son acte est très grave. Puis il lui signifie que le directeur statuera sur son cas d'ici quelques jours et qu'il sera informé de la décision par courrier.

En attendant, il peut reprendre son travail normalement.

Le courrier arrive au bout d'un mois.



Coup de tonnerre : licenciement pur et simple au motif «vol de deux bananes» appartenant à l'AGRAF, avec prise de effet au 3 décembre ! »

Lors de l'AG, l'AGRAF n'a pas contesté cette version des faits et a confirmé la sanction prise à l'encontre de ce salarié qui a quand même 8 ans d'ancienneté.

Solidaires Finances a demandé au nouveau Président d'AGRAF une « grâce présidentielle », consistant en une sanction plus proportionnée à la faute, si tant est qu'il y ait faute...

Le Président n'a rien voulu savoir, se retranchant derrière le vote unanime du Comité de Direction (composé de trois membres un président, un vice président et un trésorier) en faveur de la sanction !

Pour **Solidaires Finances**, c'est une affaire lamentable mais malheureusement pas exceptionnelle dans les associations et à **AGRAF** en particulier.

Les licenciements de cette nature sont nombreux et perdurent depuis des années.

AGRAF gère plus de 350 salariés de droit privé, employés soit au siège d'AGRAF (gestion, comptabilité etc) soit dans les restaurants.

Contrairement à **ALPAF**, très peu de salariés sont fonctionnaires à l'exception de 6 dont le Directeur général des services et le directeur adjoint.

Les Directeurs des services d'AGRAF comme d'EPAF et leurs présidents se prennent pour des gestionnaires de PME parce qu'ils brassent des budgets importants (plusieurs millions d'€) et parce qu'ils gèrent beaucoup de personnels.

Or **AGRAF** n'est pas une entreprise privée même si elle emploie des personnels de droit privé.

AGRAF est une association sous tutelle du ministère des Finances, qui met en œuvre des prestations d'action sociale vis-à-vis de bénéficiaires qui bénéficient de tarifs « privilégiés » du fait d'une subvention ministérielle.

AGRAF n'existe que parce que le Ministère veut bien qu'il en soit ainsi.

Solidaires Finances considère qu'il est facile de jouer les directeurs de PME quand on est soi-même fonctionnaire, avec la sécurité de l'emploi, et que les recettes d'AGRAF sont constituées par la subvention de l'État donc sans aucun risque.

Par ailleurs ces licenciements abusifs ont un coût non négligeable, car ils occasionnent des procédures dans lesquelles **AGRAF** est souvent condamnée.

Mais qui décide des licenciements sinon le comité de Direction orienté en cela par les directeurs et DRH?

Il est grand temps qu'AGRAF revienne à une gestion humaine des ressources !



LES PERSPECTIVES

Pour finir, quand même une bonne nouvelle : la restauration du futur immeuble de l'INSEE, Le White, à MONTROUGE sera confiée à l'**AGRAF**.

Par ailleurs, **Solitaires Finances** a exigé la tenue rapide d'un groupe de travail consacré à la grille tarifaire.

Solitaires Finances souhaite une remise à plat complète de la grille, afin de permettre de recréer une grille véritablement sociale et mettre en place une grille progressive pour les retraités.

Ce groupe de travail se tiendra en mars 2017.

En direct des associations